



## Urgent: Problème de la Convention de stage

Par **Soneang**, le **07/11/2012** à **23:26**

Madame, Monsieur,

Je suis titulaire du Master 2, Droit Privé Général à l'Université Lumière Lyon 2. J'aimerais chercher un stage ou un travail pour que je puisse obtenir certaines expériences avant de retourner chez moi. Cependant, je me trouve qu'il est très difficile de les trouver depuis que je n'ai pas la convention de stage que demande tout temps les entreprises.

Je souhaite vous demander urgentement certains conseils dans ma situation.

Je vous prie, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Chansoneang HEANG.

Par **pancras**, le **08/11/2012** à **00:10**

Bjr,

En principe, pour effectuer un stage au sein d'un service juridique d'une entreprise ou d'un cabinet d'avocats, il faut être en possession d'une convention.

Vous venez d'obtenir un Master II (recherche?) en droit privé général à l'Université Lyon II. Pour obtenir une convention de stage, il faut vous réinscrire à l'Université : une inscription à une IEJ serait une solution.

Exemple : <http://iej.unistra.fr/reglements-et-programmes-concours-et-examens/examen-dentree-a-lerage/conditions-dacces-des-etrangers-a-la-profession-davocat/>

Même pour les étudiants français, il est parfois difficile de trouver un stage...

Je vous conseille certains sites que vous connaissez peut-être déjà et dans lesquels vous trouverez des offres de stages :

- le village de la justice : <http://www.village-justice.com/articles/>
- Kap stages : <http://www.kapstages.com/>
- iquesta.com

Vous parlez certainement chinois? Des cabinets d'avocats recherchent parfois des stagiaires bilingue français/chinois : <http://www.village-justice.com/annonces/stagiaire-bilingue-francais-chinois/offres/55831>